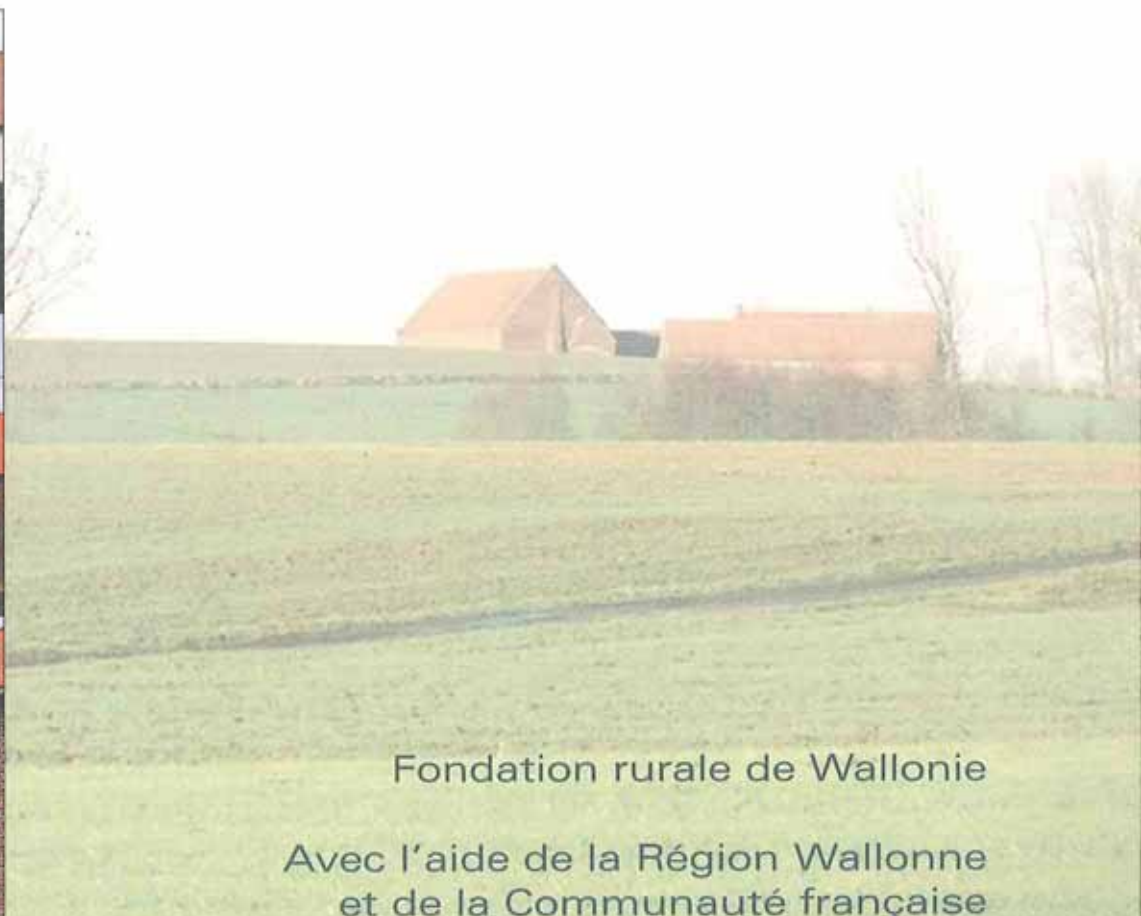


CONSEILS À LA RESTAURATION ET  
À LA RÉAFFECTATION

# L'HABITAT TRADITIONNEL DU PAYS DES COLLINES



Fondation rurale de Wallonie

Avec l'aide de la Région Wallonne  
et de la Communauté française



CONSEILS À LA RESTAURATION ET  
À LA RÉAFFECTATION

# L'HABITAT TRADITIONNEL DU PAYS DES COLLINES

Fondation rurale de Wallonie

Avec l'aide de la Région Wallonne  
et de la Communauté française

Conception :

Assistance architecturale et urbanistique  
de la Fondation rurale de Wallonie

Réalisation :

Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Avec la relecture attentive :

des services extérieurs de la DGTALP -  
Division du Patrimoine et en particulier,  
Jacqueline GENICOT, Luc CHANTRAINE,  
Henri d'OTREPPE et Daniel MARCOLUNGO,

ainsi que d'Emmanuel DESMETTE  
(architecte paysagiste),  
Sophie DURIEUX (ingénieur-architecte),  
Claude VANDEWATTYNE  
(historien de l'art - Parc naturel du Pays des Collines)

Crédit photographique :

Fondation rurale de Wallonie  
Parc naturel du Pays des Collines  
Dans la partie "Intervenir", lorsque le nom des auteurs de  
projet nous était connu, il figure à côté de l'illustration.

Croquis et plans :

Fondation rurale de Wallonie  
Architecture rurale de Wallonie : Hainaut central,  
Pierre Mardaga éditeur- pages : 14, 17, 19, 27  
Architecture rurale de Wallonie : Tournaisis,  
Pierre Mardaga éditeur - pages 22 et 23  
Maisons d'hier pour vivre au présent, MRW : page 22

Editeur responsable :

Cathérine-Marie Leroy  
Avenue Reine Astrid, 14 - B-5000 NAMUR

Juillet 2002

© Fondation rurale de Wallonie - Reproduction autorisée  
moyennant mention de la source

Dans la même collection :

La ferme monobloc en Ardenne

Adresses de contact :

Equipe régionale du Hainaut occidental de la FRW  
Place de la Hamaide, 1 - B-7890 Ellezelles  
Tél: 068/ 64 66 29 - Fax : 068/ 64 66 31  
hainaut.occ@frw.be

Assistance architecturale et urbanistique de la FRW  
Rue des Potiers, 304 - B-6717 Attert  
Tél : 063/ 23 04 94 - Fax : 063/ 23 04 99  
aau@frw.be

# Table des matières

<b>Préfaces</b> .....	4
<b>Avant-propos</b> .....	6
<b>S'intéresser</b> .....	8
<b>Adapter</b> .....	10
<b>Connaître</b> .....	12
Connaître <b>le Pays des Collines</b> .....	12
Connaître <b>l'organisation spatiale</b> .....	14
Connaître <b>la volumétrie</b> .....	16
Connaître <b>la toiture</b> .....	18
Connaître <b>les façades</b> .....	20
La façade principale du corps de logis .....	20
Les façades latérales ou pignons .....	21
Les façades des dépendances .....	22
Connaître <b>les matériaux</b> .....	24
Les murs .....	24
La toiture .....	26
Connaître <b>les détails</b> .....	28
<b>Intervenir</b> .....	30
Intervenir en respectant <b>le caractère</b> .....	30
Intervenir en respectant <b>la volumétrie</b> .....	32
<i>Comment agrandir le volume habitable ?</i> .....	32
Intervenir en respectant <b>la toiture</b> .....	36
<i>Comment remplacer une toiture existante ?</i> .....	36
<i>Comment éclairer les locaux de l'étage ?</i> .....	38
Intervenir en respectant <b>les façades</b> .....	40
<i>Comment intervenir sur une façade ?</i> .....	40
Les façades du logis .....	40
Les façades de la grange .....	44
Les façades des autres dépendances .....	46
Les façades entre elles .....	47
Les éléments particuliers des ouvertures .....	48
Intervenir en respectant <b>les matériaux</b> .....	52
<i>Comment remplacer la couverture du toit ?</i> .....	52
<i>Comment rénover ou embellir une façade en brique ?</i> .....	54
<i>Comment construire des bâtiments annexes en brique ?</i> .....	55
<i>Comment rénover un bâtiment en torchis ?</i> .....	55
Intervenir en respectant <b>les abords</b> .....	56
<i>Comment aménager les abords de la maison ?</i> .....	56
<b>Annexes</b> .....	58
Lexique .....	58
Bibliographie .....	59

### **Informier, sensibiliser**

En 1975, l'année européenne du patrimoine a, notamment, mis en évidence la richesse de l'habitat rural wallon. Depuis cette date, les actions et les initiatives menées en faveur de ce patrimoine – ou présentant des répercussions indirectes sur celui-ci – n'ont cessé de se multiplier: classement, comme monument, des plus remarquables de nos fermes, mise sur pied de l'opération « Petit patrimoine populaire wallon », instauration des primes à l'embellissement, organisation des Journées du Patrimoine, etc.

L'octroi d'aides régionales, en faveur d'associations oeuvrant à la sauvegarde du patrimoine rural, permet également le développement d'actions de sensibilisation en faveur de l'habitat traditionnel. Ainsi, la Fondation rurale de Wallonie a rédigé la présente brochure, à la faveur de sa longue expérience en matière d'assistance architecturale et de conseils aux particuliers.

La démarche est d'importance. Témoin privilégié de nos anciennes pratiques agricoles, l'habitat rural a, souvent, perdu sa vocation originale et doit s'adapter à de nouveaux usages. Assurer cette reconversion, tout en respectant l'authenticité de cet habitat: tel est l'enjeu de cette démarche qui engage la qualité de notre patrimoine et, d'une manière plus large, le cadre de vie des Wallons et le potentiel d'attractivité de la Région wallonne.

Cette publication rencontre donc un objectif majeur: celui de l'information et, au-delà, de sensibilisation qui constitue – avec la préservation et la mise en valeur du patrimoine wallon – un des grands axes de la politique que je développe dans le domaine du patrimoine. Qu'il s'agisse du soutien apporté aux Journées du Patrimoine ou encore de l'aide octroyée à des associations oeuvrant à la sensibilisation des jeunes et moins jeunes à la beauté du patrimoine wallon et à la nécessité de participer activement à sa sauvegarde.

Michel DAERDEN,  
Vice-Président du Gouvernement wallon,  
en charge du Patrimoine

Partant du principe que la culture n'est pas limitée aux villes, j'ai voulu, à la suite de mon prédécesseur Robert Collignon, mettre en place une approche adaptée au milieu rural en créant les Contrats Culture de Pays.

L'ambition des Contrats Culture de Pays – initiative qui s'étend sur base de l'expérience pilote initiée fin 2000 dans le Pays des Collines – est de favoriser le développement culturel de territoires de faible densité de population et qui sont en règle générale peu équipés en infrastructures culturelles mais dotés d'un tissu associatif dense.

De manière plus précise, les objectifs ainsi poursuivis dans le Pays des Collines sont les suivants :

- renforcer la culture de pays en intégrant l'économique, le social, les patrimoines et le tourisme ;
- contribuer à l'émergence et au renforcement d'une identité culturelle plurielle, ouverte, en articulant le particulier et l'universel ainsi qu' en soutenant la créativité, l'expression et l'innovation issue du territoire ;
- s'intégrer dans la politique culturelle menée à l'échelle de la Communauté française dans une perspective d'ouverture aux richesses culturelles ;
- promouvoir les politiques croisées entre la Communauté française et la Région wallonne.

Il ne s'agit donc pas de promouvoir un repli sur soi ou une attitude de simple conservation du passé. Bien au contraire, ce qui est recherché c'est l'alliance entre tradition et modernité car s'est en s'appuyant sur son substrat qu'un pays peut puiser des forces pour investir l'avenir.

L'initiative prise par la Fondation rurale de Wallonie s'inscrit pleinement dans cette voie. Elle démontre en particulier l'importance de l'articulation entre passé et avenir car elle offre tout à la fois les clés de compréhension du patrimoine rural existant ainsi que des conseils pour assurer sa restauration et son adaptation à de nouvelles fonctions.

Cette plaquette, éditée avec le soutien du Contrat Culture de Pays, est un outil qui contribuera à mieux appréhender un des défis les plus importants auquel est confronté le Pays des Collines : accueillir de nouveaux habitants en assurant la préservation de la qualité de ses paysages et de son patrimoine bâti.

Rudy DEMOTTE,  
Ministre de la Culture de la Communauté française

## **Conservation et restauration des bâtiments : la charte de Venise**

Les oeuvres monumentales du passé témoignent aujourd'hui des traditions et des valeurs de l'humanité. Nous sommes responsables de la sauvegarde de ce patrimoine commun vis-à-vis des générations futures. Afin de leur transmettre cet héritage dans toute sa richesse et son authenticité, il était nécessaire de dégager et de formuler des principes internationalement reconnus de conservation et de restauration des monuments. Le deuxième Congrès international des Architectes et des Techniciens des monuments, réuni à Venise du 25 au 31 mai 1964, a ainsi rédigé et approuvé un texte de référence : la Charte de Venise.

### **L'habitat traditionnel rural est concerné ...**

La définition de la notion de monument historique selon la Charte de Venise comprend notamment la création architecturale en site rural et ce, même de caractère modeste, pour autant qu'elle témoigne d'une civilisation, d'une évolution ou d'un événement historique.

Il nous faut donc considérer les bâtiments ruraux traditionnels de Wallonie comme des monuments historiques à part entière auxquels s'appliquent les principes contenus dans la Charte de Venise. Leur conservation et leur restauration visent tout autant la sauvegarde de ces bâtiments en tant qu'oeuvres architecturales qu'en tant que témoins de l'histoire.

### **L'affectation du bâtiment contribue à sa conservation ...**

La bonne conservation des monuments impose d'abord un entretien permanent. Cette conservation est en outre toujours favorisée par l'affectation des monuments à une fonction utile à la société, à condition toutefois que l'affectation - ou la réaffectation - n'altère pas l'authenticité et les caractéristiques existantes des édifices.

Les aménagements qu'exige l'évolution des usages et des coutumes devront par conséquent se tenir dans ces limites. Si le cadre (contexte) traditionnel du monument subsiste, il doit également être conservé : il faut éviter toute construction nouvelle, tout aménagement ou toute destruction susceptible d'altérer les rapports de volumes et de couleurs.

### **La charte déconseille le recours « au faux-vieux »...**

La restauration d'un monument doit garder un caractère exceptionnel. Son but est de conserver et de révéler les valeurs (qualités) historiques et esthétiques du monument, dans le respect de ses caractéristiques authentiques. La restauration ne doit pas falsifier le monument, au risque de le dévaloriser. Elle s'arrête là où commence le doute, l'hypothèse ou la composition architecturale et rejette le recours au « faux-vieux ». C'est ainsi que toute intervention contemporaine sur le monument, qu'elle soit rendue nécessaire pour des motifs techniques, esthétiques ou encore fonctionnels, devra porter lisiblement la marque de notre temps, afin de se distinguer des parties originales, tout en s'intégrant harmonieusement à l'ensemble. Idéalement, les interventions contemporaines seront également réversibles. Les éventuelles adjonctions devront, quant à elles, respecter les parties intéressantes de l'édifice, son contexte traditionnel et l'équilibre de sa composition architecturale.



### Authenticité, lisibilité, réversibilité : trois principes fondamentaux

Adopter la restauration critique, telle que prônée par la Charte de Venise, pour rendre vie à un bâtiment, c'est donc utiliser des moyens respectant les principes d'authenticité, de lisibilité et de réversibilité des interventions contemporaines. C'est la possibilité d'adapter un monument du passé à nos besoins, en conservant, voire en renforçant, ses qualités historiques et esthétiques.

La sauvegarde du patrimoine passe par **l'intérêt** qu'on lui porte. Elle permet le maintien de la mémoire collective et des particularités des populations locales.

Mais restaurer un bâtiment - et davantage encore le réaffecter-, c'est lui rendre vie en le valorisant, avec des idées et des moyens actuels.

C'est dans ce double aspect - sauvegarde du patrimoine / **adaptation** à la vie contemporaine - que réside principalement le problème de la valorisation de notre habitat traditionnel.

Bien restaurer, c'est **connaître** son bâtiment pour parvenir à lui rendre vie avec efficacité et sensibilité. C'est aussi attacher de l'importance aux choses qui en ont réellement et prendre plus de liberté avec les éléments secondaires.

Cette brochure vous propose quelques conseils. Ils vous aideront à **intervenir** sur votre bâtiment en le valorisant **dans le respect** de ce qui existe... Car bien restaurer, c'est faire en sorte qu'«évolution» du bâtiment rime avec «valorisation» et non pas avec «défiguration».

- ⊙ **s'intéresser**
- ⊙ **adapter**
- ⊙ **connaître**
- ⊙ **intervenir** dans le respect des caractéristiques de l'habitat traditionnel

constituent ainsi les quatre phases importantes d'un projet de restauration.

s'intéresser

adapter

connaître

intervenir

## au patrimoine au patrimoine

Il suffit de se pencher sur le succès croissant que rencontrent les éditions des « Journées du Patrimoine » pour se rendre compte du regain d'intérêt porté au patrimoine architectural.

### Mais qu'est-ce que le patrimoine architectural ?

Il est composé d'édifices dont l'âge, la taille, la valeur, les qualités ... sont hors du commun, mais aussi de bâtiments plus modestes.

Un élément du patrimoine, c'est un héritage qu'il est nécessaire de transmettre aux générations suivantes pour ses nombreuses qualités révélatrices d'un état de société avec ses racines, ses repères, ses valeurs culturelles propres.



L'habitat rural de Wallonie fait partie du patrimoine, autant que les cathédrales, les hôtels de ville, les fontaines...

### Quelles sont ses qualités patrimoniales ?

L'habitat rural permet de mieux connaître nos racines, de mieux cerner le mode de vie qu'avaient adopté nos ancêtres pour répondre à leurs besoins.

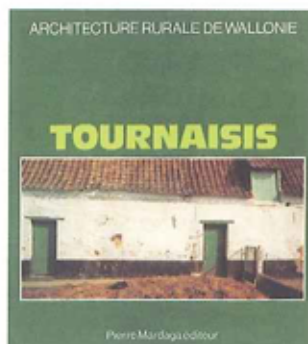
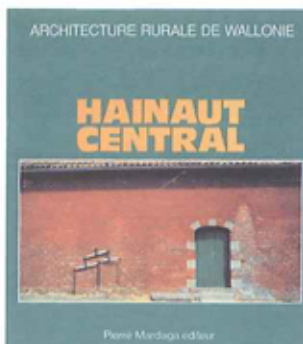
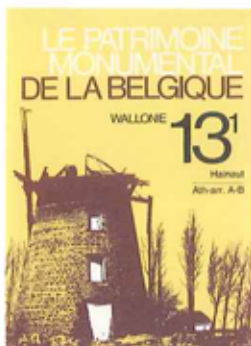
Par rapport aux mêmes besoins -ici, habitation et agriculture-, des contraintes et des ressources identiques au sein d'une même région engendrent des réponses similaires. C'est ainsi que chacune des maisons rurales appartient à une région agro-géographique particulière et traduit le langage architectural qui est propre à cette région.

Ce langage architectural révèle des indices sur les **techniques de mise en œuvre des matériaux**. Il engendre une **harmonie architecturale** propre à une époque de construction. Il met en lumière le **bon sens** de nos ancêtres qui, sans moyens importants, savaient choisir le meilleur endroit pour vivre, la meilleure manière d'implanter la maison pour recueillir les bienfaits du soleil et se protéger des pluies.

Observer, s'interroger, prendre en compte les témoignages du passé sont des actes fondamentaux qui nous permettent de **connaître l'histoire pour nous la réapproprier** car tout héritage est prélude à la création.

Pour toutes ces raisons, la maison rurale de nos ancêtres doit être sauvegardée et transmise aux générations futures.

Pour ce faire, il est souvent nécessaire de l'adapter...



L'un des 21 tomes du « PATRIMOINE MONUMENTAL DE LA BELGIQUE » contient peut-être la description et une photographie de l'édifice qui vous tient à cœur ou qui vous intrigue. S'il est recensé dans cet inventaire, c'est grâce à l'intérêt patrimonial qu'il présente. Seuls quelques-uns de ces édifices répertoriés sont classés et légalement protégés.

Les tomes de l'« Architecture Rurale de Wallonie » sont également utiles pour en apprendre davantage sur le cadre de vie de nos ancêtres.

Le patrimoine  
est un héritage  
à transmettre

L'habitat rural  
fait partie de ce patrimoine

## L'habitat traditionnel l'habitat traditionnel

L'habitat rural du Pays des Collines ne se conçoit jamais sans ses dépendances agricoles : étables, grange, fenil, ...

Aujourd'hui, l'agriculture à grande échelle peut de moins en moins se satisfaire des locaux agricoles du passé, trop petits, mal appropriés aux nouvelles techniques.

Beaucoup de ces dépendances deviennent donc inutilisées.



étable désaffectée



nouvelle étable

Pour qu'elle survive aux générations, il est tout à fait judicieux d'adapter la maison rurale à nos besoins.

La plupart du temps, elle a d'ailleurs déjà subi des modifications au fil des siècles : extensions, rehaussements, percements de nouvelles baies de portes et de fenêtres... Ses habitants successifs l'ont adaptée à leurs besoins.

Aujourd'hui, ce sont généralement les dépendances agricoles qui ne sont plus utiles; il est alors essentiel de leur assigner un nouvel usage.

Il n'y aurait en effet aucun intérêt à sauvegarder tous les édifices patrimoniaux sous forme de musées... Ceci implique la reconversion de l'édifice, son évolution, son intégration dans le contexte social et économique de la société; il s'agit de conservation intégrée.



*«On ne s'installe pas ici dans l'histoire. L'histoire fait partie intégrante de notre actualité.»*

Geert Bekaert.

La maison rurale possède de nombreuses qualités. Une intervention judicieuse, exécutée avec doigté, ne gâchera pas l'attrait de l'édifice.

La maison se verra enrichie, ses qualités renforcées et non pas détruites.

Avant de rénover, il convient de CONNAÎTRE l'édifice afin de déterminer ses points forts, ses points faibles et de tenir compte de ses caractéristiques patrimoniales, de son appartenance à une région précise. Ces connaissances nous aideront alors à INTERVENIR sans perdre de vue le double objectif de conservation et d'intégration, dans le respect du bâtiment.



*Conservation intégrée : ensemble des mesures visant à assurer la pérennité du patrimoine immobilier, son maintien dans le cadre d'un environnement approprié, bâti ou naturel, son affectation et son adaptation aux besoins de la société.*

Commission Royale des Monuments,  
Sites et Fouilles.

A défaut d'une fonction agricole, adaptons la maison rurale à nos besoins, tout en valorisant ses caractéristiques patrimoniales

# le Pays des Collines



Cette brochure est consacrée aux maisons et petits ensembles du Parc naturel du Pays des Collines, mais ses conseils peuvent être étendus au Plateau limoneux hennuyer. Constitué par les communes de Flobecq, d'Ellezelles, de Frasnes-lez-Anvaing et du Mont de l'Enclus auxquelles s'ajoutent les villages d'Ostiches, Mainvault et Houtaing (commune d'Ath), le Pays des Collines doit son nom aux multiples sommets qui jalonnent le paysage et font de ce territoire une région très pittoresque.



Cadre d'une société rurale, ce pays apparaît comme une succession de villages et hameaux, paysage aéré et varié que rythment encore de larges espaces de culture. Au sein de ce territoire, le souci de conservation du patrimoine paysager et architectural - relativement bien préservé - a abouti en 1997 à la reconnaissance officielle du statut de parc naturel pour la région.

Côtes douces ou plus escarpées, vallons piqués de saules têtards, ruisseaux, bocages ... un tel paysage a entraîné un habitat très dispersé, des exploitations isolées succédant à de petits hameaux regroupant quelques habitations.

La place importante occupée au fil du temps par l'agriculture dans cette région nous a laissé des témoignages architecturaux dont les plus anciens remontent pour la plupart au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, l'essentiel du patrimoine architectural rural étant à situer dans le courant du 19<sup>ème</sup> siècle.

Le Pays des Collines fait partie du **Plateau limoneux hennuyer**, l'une des huit grandes **régions agro-géographiques** qui composent la Wallonie. Chaque région est caractérisée par des conditions particulières de climat, de sol, de relief, ...  
 Chacune d'elles a développé un type d'agriculture adapté à ces conditions et par conséquent, une architecture particulière.

Cette **diversité** marquée par l'**homogénéité du bâti** dans chaque région constitue pour la Wallonie une richesse **culturelle indéniable** qu'il faut préserver.



le Plateau limoneux hennuyer



le Condroz



le Plateau limoneux brabançon



la Fagne-Famenne



la Hesbaye



l'Ardenne



le Pays de Herve



la Lorraine

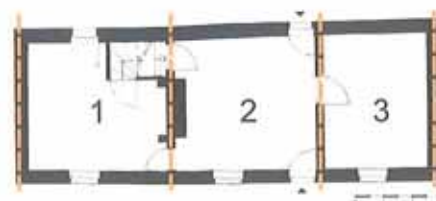
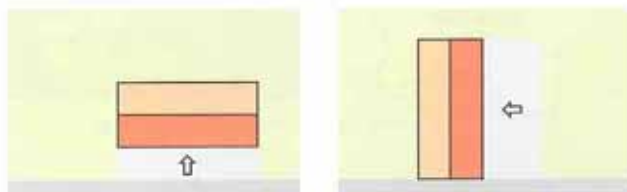
L'homogénéité du bâti au sein de chaque région agro-géographique constitue une richesse culturelle pour la Wallonie

# l'organisation spatiale

Au Pays des Collines, l'habitation rurale traditionnelle de base est le plus souvent une maison basse (un seul niveau) de modestes dimensions, développée en longueur sous une toiture unique dont la planéité renforce l'impression d'horizontalité de l'ensemble.

Le **logis initial** était au départ constitué essentiellement d'une cellule principale faisant fonction d'habitation, dispositif minimal prolongé d'une « remise » destinée en général à servir d'étable.

Ce logis de base peut être implanté parallèlement ou perpendiculairement à l'espace-rue.



cellule du logis

- 1 : chambre
- 2 : cuisine/pièce de vie
- 3 : belle pièce



cellule du logis      étable

A cette combinaison bi-cellulaire (logis+étable) peut s'ajouter **une troisième cellule : la grange**.

Volume le plus souvent indépendant -ses fonctions exigent une hauteur de murs différente- la grange va, par son implantation parallèle ou perpendiculaire au logis, déterminer le type de disposition de l'ensemble.

L'implantation du logis par rapport à la voirie est déterminante pour le traitement qui sera réservé **aux abords de la ferme**.

En ce qui concerne les petits ensembles, les abords sont le plus souvent traités avec **simplicité** : une zone ouverte sur l'espace rue, une clôture basse ...

En général, les haies n'ont pas un rôle de clôture du devant-de-porte ou de la cour mais sont plutôt réservées à délimiter le territoire agricole ou les jardins.





Quand la taille de l'exploitation le nécessite, les **trois volumes** sont clairement individualisés.

Dans ce cas, habitat, étable et grange occupent des ailes différentes et l'espace ainsi cerné est réservé à la cour.

On obtient alors une disposition en U plus ou moins symétrique. Les trois ailes sont généralement non jointives puisqu'elles résultent d'une succession d'ajouts.



Enfin, si la multiplication des fonctions exige un nouvel agrandissement, l'ensemble bâti aboutira au **plan en quadrilatère**, résultat de l'ajout d'une aile à rue qui pourra accueillir bûcher, fournil, ou autres éléments annexes.



L'aile à rue qui clôt l'ensemble ne fait pas systématiquement l'objet d'une construction. Elle peut être laissée ouverte ou fermée par une grille et parfois un muret.

Traditionnellement, la région comporte une majorité de petites et moyennes exploitations, les **grosses fermes de plan carré** étant plus rares.

Contrairement à celles-ci dont le plan, très homogène, est établi dès le départ, les ensembles le plus souvent rencontrés résultent d'une composition graduelle. Ceci explique la relative irrégularité et la diversité des formules adoptées.



Volume unique bas et allongé, petits ensembles aux volumes diversement disposés, grands quadrilatères...  
l'habitat rural du Pays des Collines se présente sous des formes variées

# la volumétrie

Le volume type de la région est parallélépipédique, développé en longueur et de profondeur réduite. Il est cadré par deux murs pignons, autrefois débordants sur la toiture.

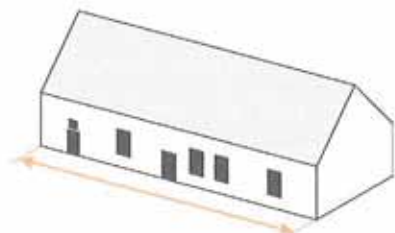
**Hauteur, gabarit, inclinaison de la toiture** : ces trois éléments sont déterminants pour définir le volume de l'habitation.

C'est le recours quasi systématique à un même type de gabarit (rapport de proportions hauteur/ longueur/ largeur) qui a contribué au fil du temps à donner au paysage son homogénéité.

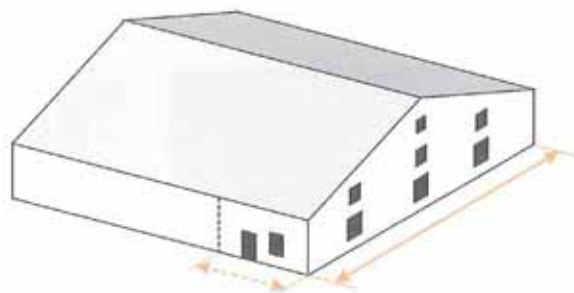
L'habitat se développe **en longueur** :

- la hauteur sous corniche est réduite (un seul niveau d'habitation)
- le pignon aigu est lié à une toiture à deux versants très inclinés ( $45^{\circ}$  à  $55^{\circ}$ )

**Le déploiement longitudinal** de l'habitation du Pays des Collines caractérise la région par rapport à d'autres régions agro-géographiques situées plus au sud de la Wallonie. C'est ainsi qu'il est notamment opposé à celui de la ferme ardennaise traditionnelle dont le logis se développe en largeur.



déploiement longitudinal du logis du Pays des Collines



déploiement en profondeur du logis ardennais

C'est en multipliant le gabarit de base au gré des besoins que l'on va obtenir les différentes combinaisons de volumes qui caractérisent les exploitations rurales de la région.

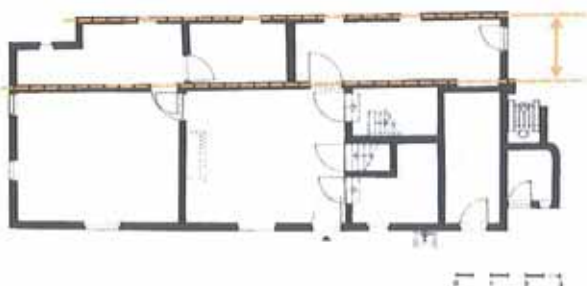
Bien qu'étant de dimensions variables – la destination du bâtiment déterminant son ampleur-, les **dépendances** conservent généralement des proportions identiques à la cellule de base.

Ainsi, par exemple, la grange aura des dimensions plus imposantes que l'ensemble mais conservera le même gabarit.

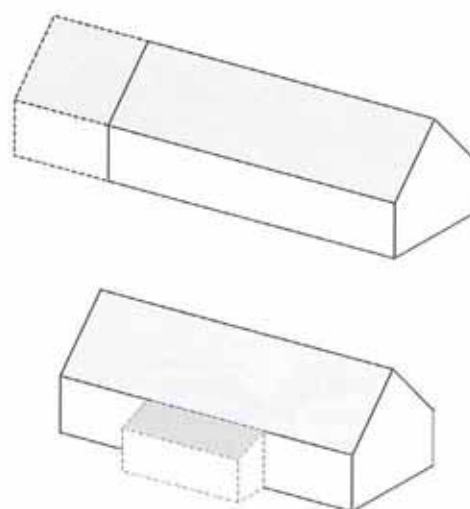
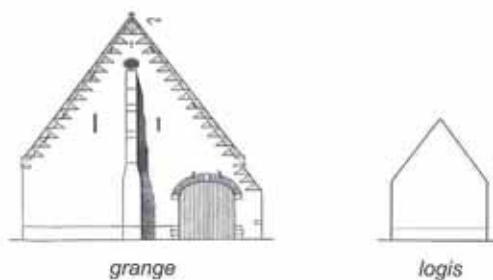
Quand une **extension** de l'habitation est nécessaire, l'étalement est le plus souvent préféré au surhaussement et il est très rare que la maison se voit augmentée d'un étage.

Le volume de base est :

- soit allongé d'une ou deux pièces supplémentaires
- soit partiellement approfondi par l'ajout d'un appentis qui s'inscrit dans le prolongement de la toiture.



approfondissement du logis sur la façade arrière



Le volume allongé, peu profond et cadré par un pignon aigu, que l'on retrouve indifféremment dans le logis de base ou les petits ensembles, est caractéristique de la volumétrie traditionnelle du Pays des Collines

# la toiture

## la toiture

La toiture la plus courante est constituée de deux versants très inclinés (on observe dans la région des inclinaisons entre 45 et 55°) recouverts de tuiles rouges.

Les toits très pentus favorisent un écoulement rapide des eaux, indispensable en cas de couverture de chaume et d'absence de gouttière.

La tradition constructive a conservé cette forte inclinaison de toiture bien après que la tuile ait remplacé le chaume sur une grande majorité des toitures.

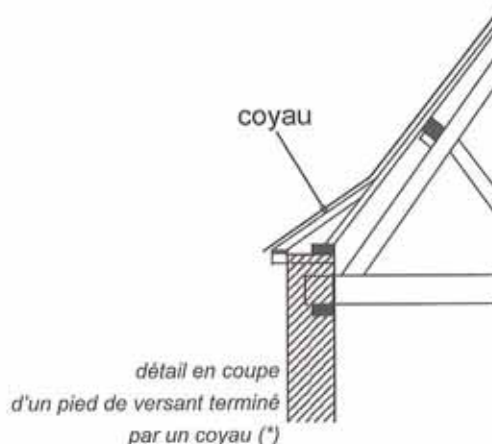


une forte pente du toiture

La forte inclinaison du toit est parfois modérée par un adoucissement de la pente : le coyau.

Le coyau est le mouvement de redressement de la pente de toiture à sa base.

A l'origine, le terme désignait la pièce de bois qui redressait la toiture pour rejeter les eaux de pluie loin de la maçonnerie.



Les pignons sont dits « débordants » quand ils dépassent de la toiture et encadrent celle-ci.

Ce dispositif protégeait la toiture de la pluie et de la force du vent lorsqu'elle était recouverte de chaume. Ces pignons ont quelquefois été conservés avec leur débordement, malgré le remplacement de la couverture originale par de la tuile.



une petite maison avec des pignons débordants

Dans la cour de certaines fermes, on observe de larges débordements de toiture (jusqu'à un mètre) le long des dépendances.

Ces débordements permettent une circulation à sec sur le trottoir qui est ainsi protégé de la pluie. Présents sur des dépendances, ces débordements sont inexistant sur le corps de logis.



*un large débordant de toiture protège parfois les accès aux dépendances agricoles*

A l'origine, les seules ouvertures présentes sur les toits consistaient en quelques tuiles ajourées (les tuiles « chatières ») qui ont une fonction d'aération des combles.

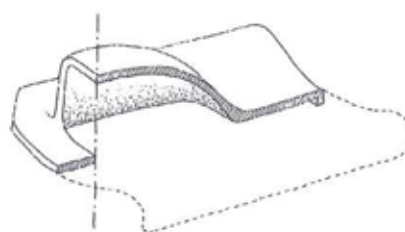
La planéité du toit est parfois interrompue par la présence d'une lucarne passante qui prend appui sur le mur porteur, en faisant saillie sur la toiture et permet l'éclairage ou l'accès à l'étage des dépendances.



*l'aération du toit s'effectue par des tuiles au profil particulier*



*des exemples de lucarnes passantes : lucarne rampante (à gauche) et lucarne à deux versants (à droite)*



*un détail de tuile « chatière » (\*)*

*\* Croquis et photos extraits de Architecture rurale de Wallonie - Tournaisis-ARTW, Pierre Mardaga éditeur*

Forte inclinaison et planéité sont deux caractéristiques principales de la toiture au Pays des Collines

# les façades

## les façades

Les différents types d'ouverture présentes sur une façade sont liés aux caractéristiques fonctionnelles de l'habitation.

Dans la maison rurale, les ouvertures des façades sont très fonctionnelles : elles répondent à des besoins et traduisent clairement l'organisation intérieure du bâtiment.

Chaque cellule de la maison est ouverte sur la façade par un accès (une porte) dont le type varie en fonction de son utilisation. A ces portes s'ajoutent des baies (fenêtres) destinées à l'éclairage ou à l'aération.

Traditionnellement, le modèle de baie le plus fréquent est **vertical** : sa hauteur est égale à environ le double de sa largeur.

### La façade principale du CORPS DE LOGIS

Cellule réservée à l'habitation de la famille, le corps de logis reçoit un traitement particulier en matière d'ouvertures.

Comme le logis aligne le plus souvent les pièces en façade, les ouvertures qui y sont percées suffisent à l'éclairage de l'habitation.

La porte d'entrée du logis, donnant sur la pièce de vie principale est généralement différenciée des autres accès par ses dimensions et par le soin apporté aux détails.



L'éventuelle porte sur le jardin en face arrière est traitée plus simplement que celle de l'entrée du logis.



*l'habitation ouvre un maximum de baies dans sa façade principale, généralement orientée au Sud ou au Sud-Est*



*la façade arrière sera soit aveugle, soit percée d'ouvertures de plus modestes dimensions*

### Les façades latérales ou PIGNONS

Dans la région, les pignons sont traditionnellement aveugles, la faible profondeur de l'habitat et sa hauteur relative (un seul niveau d'habitation) ne nécessitant pas d'éclairage latéral.

Les pignons sont opaques ou percés de quelques baies qui éclairent et aèrent l'étage du grenier



ouverture de ventilation de l'étage



un pignon étroit sans ouvertures

### Les encadrements des baies

L'encadrement des baies peut adopter différentes formules.

Parfois réduit à sa plus simple expression, il se présente sous la forme d'un linteau droit de bois, de pierre ou de brique.

Largement répandu dans la région, le **modèle tournaisien** emploie la pierre calcaire pour les montants et l'arc de la baie.

Il s'agit d'une intention décorative plutôt que d'un rôle technique : contraste visuel de l'alternance du calcaire et de la brique rouge pour l'encadrement des baies.



Exemple simplifié du modèle tournaisien sur un bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle : seul l'arc qui couronne l'ouverture est prétexte à l'alternance des matériaux.



- les ouvertures de la façade principale reflètent l'organisation interne de la maison
- le type d'ouvertures et les matériaux utilisés expriment un style régional
- le rapport entre les pleins et les vides (entre le mur et les ouvertures) induit un rythme caractéristique de la façade

# les façades

## Les façades des DEPENDANCES

Dans les dépendances, le principe de base reste identique : chaque cellule est ouverte sur sa façade par un accès (une porte) dont le type varie en fonction de l'utilisation. A ces portes s'ajoutent des baies (fenêtres) destinées soit à l'éclairage soit à l'aération.

Croquis d'après :  
 \* «Maisons d'hier pour vivre au présent»,  
 Ministère de la Région wallonne  
 \*\* Architecture rurale de Wallonie -  
 Toumais-ARTW, Pierre Mardaga éditeur



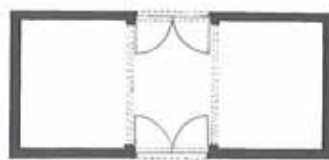
chaque porte est dessinée en fonction de son usage. Il est donc aisé, grâce aux portes, de repérer quelles étaient les activités de chacune des cellules. (\*)

## La grange

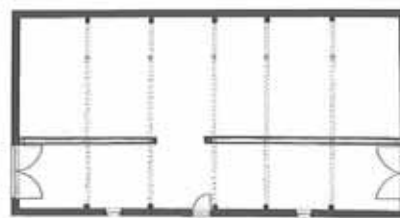
C'est un bâtiment dont la fonction (entreposage de longue durée) ne nécessite que quelques ouvertures (passage de chariots, porte piétonne).

La localisation de la porte charretière détermine l'appellation « en large » ou « en long ».

C'est le type « en large » qui prédomine dans le pays des Collines.



« En large » : le passage est percé perpendiculairement au faite du toit. (\*\*)



« En long » : le couloir de circulation est parallèle au faite du toit. (\*\*)



un exemple de grange en large



un exemple de grange en long



Exception faite de quelques baies d'aération aux pignons, l'ouverture la plus caractéristique de la grange est la porte, très facilement identifiable par ses dimensions.

La porte de grange peut être simplement déterminée par un linteau droit ou s'inscrire dans une arcade dont la courbure est le plus souvent surbaissée ou en anse de panier.



*linteau droit*



*linteau en anse de panier*



*linteau surbaissé*

Dans la région, un tympan en brique en léger retrait obture parfois la partie supérieure de l'arcade d'une porte de grange située sur le pignon.

Comme la porte du corps de logis, le tympan de la porte de la grange peut être le support d'un motif, d'un nom, d'une datation...

Pour l'étable, la grange et les autres dépendances agricoles, seules quelques baies d'aération sont nécessaires en plus des portes.

Ces ouvertures sont le plus souvent de petite taille et traitées simplement.



*tympan obturé*



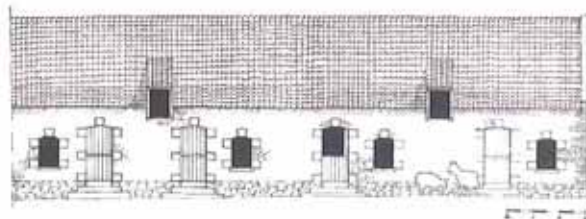
*tympan obturé support d'un nom*

### Les autres dépendances

Dans les autres dépendances, les dimensions et le style des ouvertures signalent le type de bétail abrité.



*de format et de localisation diverses, les ouvertures percées sur les murs ont chacune une utilité bien précise*



*façade d'un bâtiment comportant les dépendances agricoles (\*\*)*

Les portes des dépendances sont caractérisées par leur encadrement et la simplicité du panneau de porte

# les matériaux

## les matériaux

### Les murs

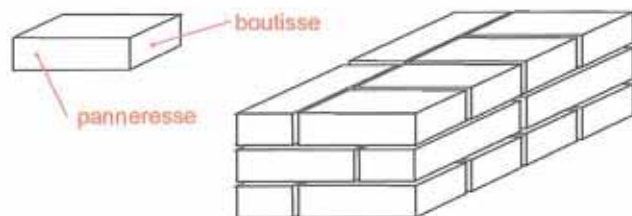
Les matériaux les plus souvent utilisés dans l'habitat traditionnel rural sont issus des ressources du milieu environnant.

Très présente dans le sous-sol de la région, l'argile est à l'origine de la prédominance de la brique de terre cuite comme matériau de construction. Matériau originellement de facture artisanale, la brique sera produite industriellement à partir du 19<sup>ème</sup> siècle.

### Le mur de brique

La régularité d'une maçonnerie de brique est due au type d'appareillage (alternance de boutisses et de panneresses).

Les joints discontinus qui découlent de ce type d'appareillage renforcent la cohésion de la maçonnerie.



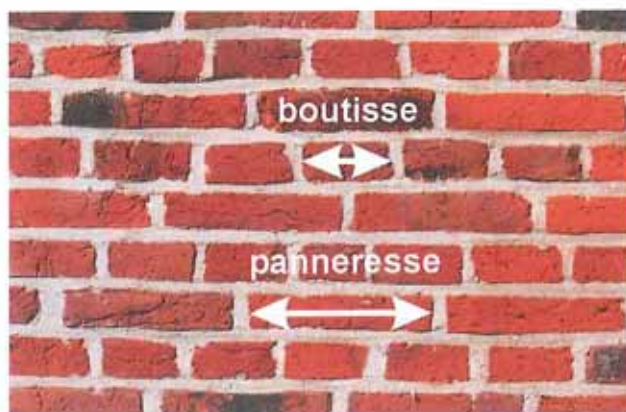
composition d'un mur plein ( +/- 35 cm)

Afin de protéger la brique de l'humidité, la maison est blanchie à la chaux.

Un goudronnage du bas des murs protège ceux-ci des éclaboussures de l'eau s'écoulant du toit.



le rouge de la brique et le blanc du badigeon sont les tonalités dominantes du paysage



détail d'une maçonnerie de brique



un mur de brique badigeonné de blanc, avec un soubassement distinct

La brique, par la régularité de son format, permet la création d'une frise saillante. Cette frise qui orne le pied de la toiture a un rôle fonctionnel, en permettant de prolonger la structure de la charpente au delà du mur et ainsi d'éloigner le plus loin possible les eaux de la toiture.

### Le mur en torchis

Aujourd'hui oubliée, la technique du pan de bois et torchis a été très employée dans la région jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Généralement, un soubassement en maçonnerie assure une assise plus solide aux murs de la bâtisse et une protection contre les dégradations dues à l'humidité.

Dans ce type de construction, le torchis est retenu par un réseau de branchages entrelacés (le clayonnage) puis lissé et recouvert d'un enduit de protection.



*un détail de paroi en torchis composée de l'ossature en bois, du clayonnage et du remplissage à base de terre*



*Au Pays des Collines, l'utilisation de la pierre calcaire pour les murs est exceptionnelle*



*une frise saillante sur le haut du mur*



*quelques témoins de cette technique de construction sont encore conservés dans la région*

Un habitat caractérisé par des murs de brique rouge, apparente ou blanchie à la chaux

# les matériaux

## La toiture

L'image la plus courante de la toiture régionale est une bâtière de tuiles limitée par des pignons débordants.



Avant d'être supplanté par la tuile (seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle), le chaume de seigle prédominait sur les toitures.

C'est la forte inclinaison nécessaire à un écoulement rapide des eaux de pluie (indispensable dans le cas d'une toiture végétale) qui a conduit à la généralisation des toitures à pignons aigus dans la région.

Les pignons qui dépassent de la toiture protègent celle-ci (à l'origine en chaume) des effets du vent et de la pluie.



Aujourd'hui, ce sont des tuiles dites aussi « pannes » qui sont présentes sur la majeure partie des toits. Leur tonalité orange est nuancée par des variations chromatiques (production artisanale combinée au vieillissement naturel du matériau).

Dans la région, la tuile traditionnelle la plus couramment utilisée possède un profil en S horizontal.

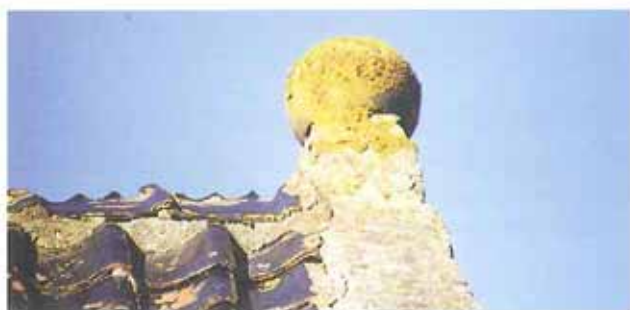
La cohésion de la toiture est assurée par un système de recouvrement partiel de chaque tuile par sa voisine, l'autre extrémité de la pièce étant fixée au lattis.



Les faitages des toitures sont constitués de tuiles faitières, particulières par leur forme demi-ronde.



L'étanchéité de l'ensemble peut être renforcée par un jointoyement partiel ou total au mortier.



Au Pays des Collines, l'ardoise est un matériau d'exception qui est réservé à la couverture des bâtiments remarquables.



*le passage progressif du chaume à la tuile est signalé par les nombreux millésimes en tuiles noires sur fond rouge encore en place dans la région.*

La tuile rouge-orange avec un profil en «S» est le matériau de couverture privilégié des volumes traditionnels du Pays des Collines

les détails

les détails

Aux côtés des éléments architecturaux qui caractérisent le patrimoine rural, d'autres détails sont également dignes d'intérêt comme éléments constitutifs de ce patrimoine.

Les applications particulières de la brique dans la maçonnerie

De par son format réduit et constant, la **brique** a longtemps été utilisée à des fins **symboliques et décoratives** (millésimes, signes prophylactiques).



les millésimes de construction en briques saillantes sont courants dans la région.



croix et signes de protection sont généralement localisés dans le triangle du pignon.

Les encadrements des portes et fenêtres sont souvent prétexte à une animation de la surface par l'intermédiaire d'un linteau de briques « rayonnantes » qui forment un rouleau autour de l'ouverture.



Les briques participent également au traitement particulier des pignons : elles y sont posées **en épi**, perpendiculairement à la pente de toit. Ce dispositif favorise l'écoulement des eaux.

### Le faîtage de toiture : un soin particulier

Traditionnellement, les faîtages peuvent être agrémentés de poteries ou éléments sculptés en pierre qui possèdent un rôle décoratif et/ou protecteur.



*motif sphérique pour cette extrémité de pignon (peut-être un symbole solaire).*



*les poteries de faîte peuvent également être d'inspiration animale.*

### Les ancres : fonctionnalité et esthétique

La région conserve de nombreuses traces d'ancres qui peuvent être métalliques ou, plus rarement, en bois.



*datation de la construction par l'intermédiaire d'une ancre en fer forgé.*



*renforçant la cohésion murs/charpentes, l'ancre est inscrite sur le parement des murs. Elle date le bâtiment ou désigne son propriétaire.*

## en respectant le caractère

Le respect des **éléments qui caractérisent** le bâti traditionnel est primordial pour la préservation de l'**identité** des bâtiments ruraux du Pays des Collines.

Les éléments caractéristiques permettent d'identifier et de **distinguer** ces bâtiments par rapport aux autres régions de Wallonie.

Il s'agit de :

- ⊙ **la volumétrie**
- ⊙ **la toiture**
- ⊙ **les façades**
- ⊙ **les matériaux**
- ⊙ **les abords**

Toute transformation doit pouvoir s'effectuer dans le respect de chacun de ces éléments, sous peine de conduire à **la perte de l'identité régionale** du bâti rural.

Ces caractéristiques doivent être comprises et respectées dans leur **globalité** comme dans leurs **détails** de réalisation.

La modification des éléments plus secondaires, comme les panneaux de porte ou les châssis de fenêtre, est moins déterminante mais ne doit pas être négligée. Diverses solutions sont possibles, selon les cas.





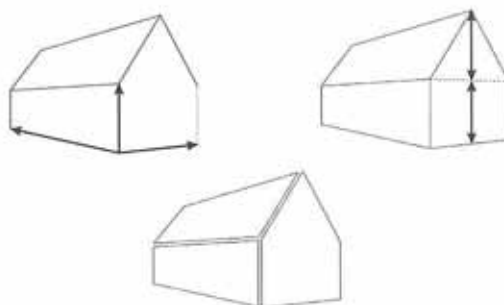
Toute transformation doit pouvoir s'effectuer dans le respect des éléments caractéristiques du bâti traditionnel

# en respectant la volumétrie

## en respectant la volumétrie

La petite maison isolée ainsi que les volumes qui composent un petit ensemble sont caractérisés par :

- ⊙ leur rapport longueur/largeur/hauteur ou gabarit,
- ⊙ les proportions du pignon,
- ⊙ l'apparente planéité des surfaces



### Comment agrandir le volume habitable ?

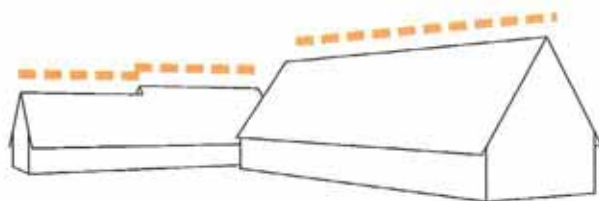
#### 1. En réaffectant les parties agricoles

Lorsque le logis existant n'est pas suffisant mais que les bâtiments des dépendances permettent de contenir la nouvelle affectation.

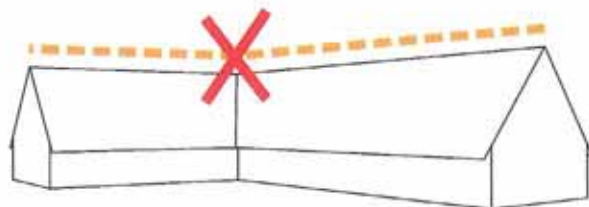
Dans ce cas, il est difficilement concevable d'aménager des pièces de vie dans différents bâtiments qui ne soient pas reliés directement entre eux.

Des **volumes de liaison** sont donc parfois nécessaires pour « raccorder » les bâtiments séparés, anciens et/ou nouveaux.

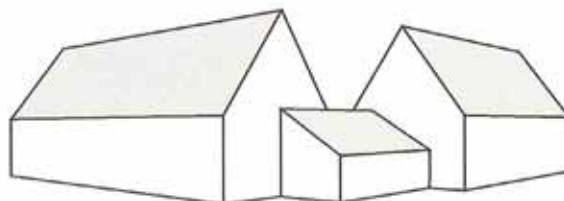
Bien que l'on puisse observer des exemples traditionnels où les volumes principaux ont des faîtes de toiture reliés entre eux, cette solution est à éviter dans de nombreux cas de figure.



la situation existante : un ensemble en L composé de plusieurs volumes associés



une intervention qui relie les faîtes des toitures et affecte le caractère « organique » de l'ensemble



des exemples parmi d'autres de solutions de liaison respectueuses des volumes existants

En effet, la liaison des toitures fait perdre ses spécificités à chacun des volumes constituant l'ensemble.

Cette liaison n'est donc, à priori, **possible qu'au niveau du rez-de-chaussée**, afin de préserver l'identité des volumes et de l'ensemble.

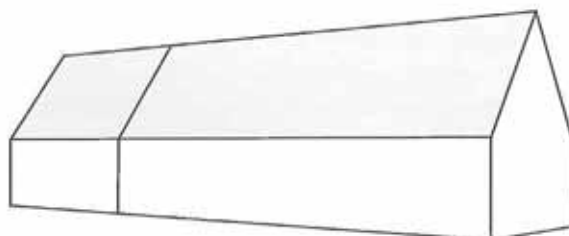
Plusieurs solutions de volumes de liaison sont envisageables, selon les besoins : une verrière, un appentis, un petit volume à toiture plate, ...

## 2. En réalisant une extension du logis

Lorsqu'il subsiste une activité agricole ou lorsque la réaffectation des parties agricoles ne suffit pas.

Cet agrandissement s'effectuera en respectant la logique de juxtaposition en enfilade des cellules traditionnelles.

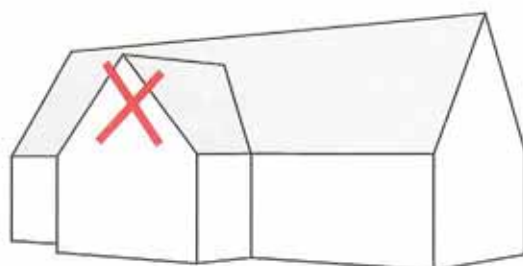
La planéité de la façade principale et les ouvertures qui la composent sont des caractéristiques importantes du logis qu'il convient de préserver en évitant toute extension importante sur la façade principale.



*prolonger le bâtiment dans la logique de l'ajout d'une « cellule » supplémentaire*

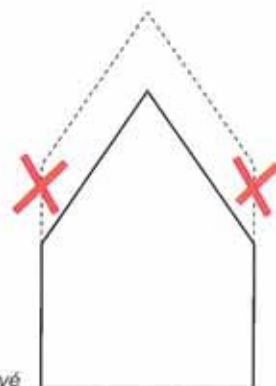


*des travaux qui dénaturent le bâtiment*



*la façade principale du logis doit rester plane, sans ajouts.*

De même, un surhaussement du bâtiment ne doit pas être réalisé : souvent, les murs ne sont pas conçus pour de telles surcharges et les proportions du pignon en seraient affectées.



*le volume ne doit pas être surélevé*

### 3. En ajoutant un volume supplémentaire

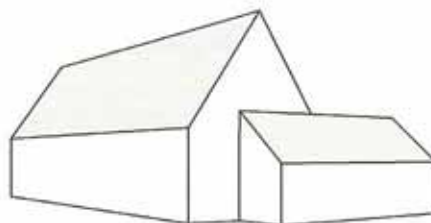
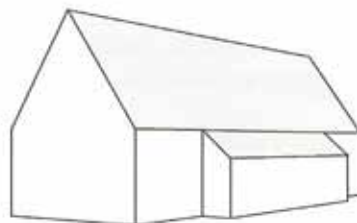
Lorsque le volume ou la surface des bâtiments existants ne permettent pas de contenir la nouvelle affectation, l'ajout d'un volume est parfois nécessaire.

#### **l'ajout d'un petit volume :**

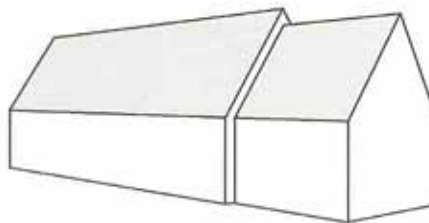
les besoins se résument à une extension d'une pièce, une véranda, un garage, un petit atelier, ...



*un volume secondaire à deux versants correctement réalisé, malgré une teinte de matériaux inadaptée*

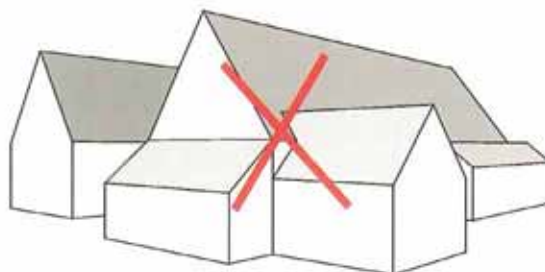


*adosser un volume secondaire en appentis contre le mur goutteur  
ou contre le pignon*



*adosser un volume secondaire à deux versants*

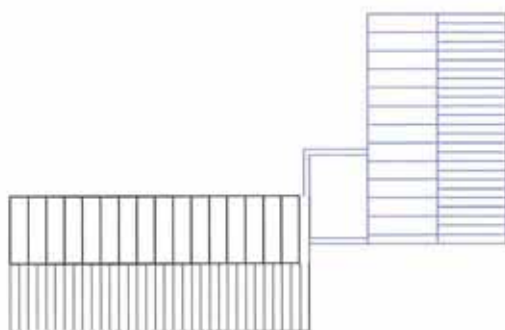
La multiplication «au coup par coup» des annexes doit être évitée car le volume originel risque progressivement d'être «étouffé».



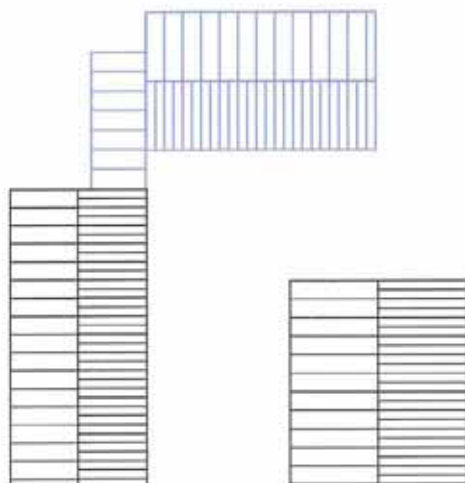
***l'ajout d'un volume important :***

les besoins sont importants, par exemple pour intégrer une activité professionnelle à proximité de la maison ou un logement supplémentaire pour un parent

- ⊙ un volume disjoint crée un petit ensemble avec une petite maison isolée



- ⊙ un volume disjoint complète un ensemble existant



architecte Paul Kindt

*les volumes de liaison permettent de préserver les caractéristiques des volumes principaux*

Pour préserver l'intégrité du volume, on veillera donc :

- à adopter un programme adapté au volume dont on dispose
- ou bien
- à créer un nouveau volume annexe respectueux du premier

# en respectant la toiture

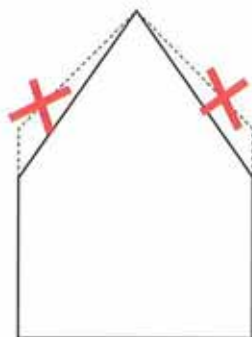
La toiture de la petite maison ainsi que celles qui couvrent les volumes des petits ensembles sont caractérisées par :

- ⊙ leur forte inclinaison, comprise entre 45 et 55°
- ⊙ l'absence de débordement sur le pignon

## Comment remplacer une toiture existante ?

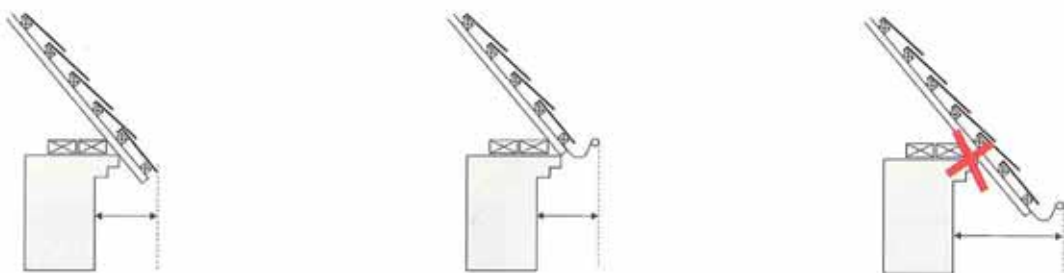
### Le maintien de l'inclinaison de la toiture

L'aménagement des combles ne doit pas modifier l'inclinaison des versants de la toiture existante.



### Le faible débordement de toiture sur le mur gouttereau...

Le faible débordement de la toiture sur les murs gouttereaux ne doit pas être accentué par l'adjonction de corniches saillantes



... avec des détails de finition qui ont leur importance



un débordement du toit sur le mur gouttereau traditionnel et lié à l'absence de gouttière



un détail de pied de versant qui préserve la compacité du volume



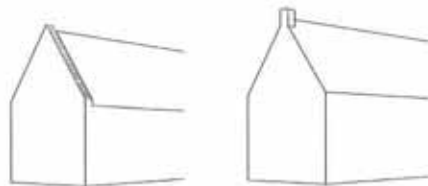
un débordement de toit inutile qui induit des détails de finition dommageables pour la compacité du pignon

### L'absence de débordement en pignon

Les toitures sont également caractérisées par l'absence de débordement du toit sur le pignon : soit le pignon dépasse de la toiture, soit la toiture vient à fleur du pignon.

Lors de travaux de rénovation de la toiture ou de la charpente, il ne faut donc pas créer un débordement qui serait atypique.

les pignons traditionnels :  
le pignon débordant de la toiture ou la toiture à fleur du pignon



la nouvelle toiture : ne pas créer un effet de «chapeau» sur le volume



une finition de toit à fleur de maçonnerie



ne pas créer de débordement atypique

### Les auvents

De larges débordements ou auvents existent encore. Ils permettaient de circuler entre les dépendances, à l'abri des intempéries.

Comme ils n'étaient présents que sur les dépendances, il ne faut pas en créer sur la partie «logis».

La rénovation ou l'adaptation (pose d'une gouttière, par exemple) de ces auvents tiendra compte de leurs spécificités, en veillant à ne pas surdimensionner l'ensemble (structure portante, dimensions des pièces de finition, etc...).



Architecte : Luc Delvaux

un auvent restauré dans le respect de ses spécificités

Pour préserver l'intégrité de la toiture, on veillera à conserver :

- l'inclinaison des versants
- l'absence de débordement au pignon

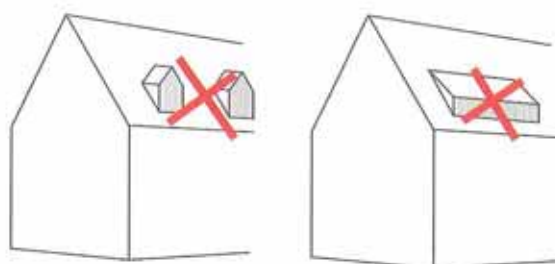
## Comment éclairer les locaux de l'étage?

### Les tabatières (ou fenêtres de toit)

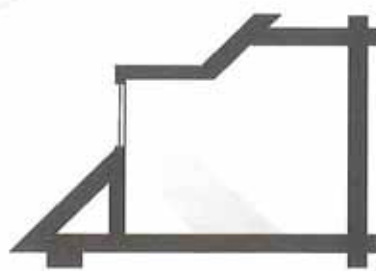
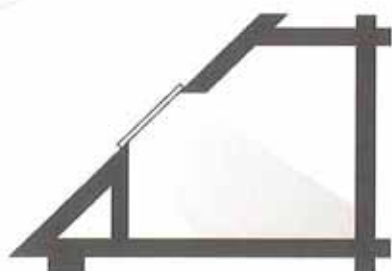
L'utilisation des espaces sous la toiture nécessite la création d'ouvertures pour un éclairage naturel inutile antérieurement, lorsque cet étage n'était pas habité.



*profiter du pignon pour y percer des ouvertures.  
Si les dispositions intérieures ne le permettent pas, employer  
alors des tabatières*



*ne pas créer des lucarnes qui rompent l'unité de la toiture*



*grâce à leur positionnement dans le plan de la toiture, les fenêtres de toit (ou tabatières) donnent près de 40% de lumière de plus qu'une fenêtre verticale de même dimension.*

Etant donné que les fenêtres de toiture sont relativement visibles par leur teinte foncée qui contraste avec la teinte orangée des toitures, il faut :

- en limiter le nombre par versant
- bien les positionner
- privilégier un format vertical.

Pour la même raison, il est recommandé de placer d'éventuels panneaux solaires plutôt au sol qu'en toiture.



*des tabatières placées en toiture d'une grange réaffectée*



### Les lucarnes existantes

Une lucarne passante pouvait occasionnellement être présente, généralement sur les dépendances agricoles.

Afin de ne pas dénaturer les toitures, il est recommandé de :

- ne **pas multiplier** une lucarne qui n'existe qu'en un seul exemplaire
- ne **pas créer** ce type d'ouverture sur le volume du corps de logis.

Lorsque l'on rénove une lucarne, il faut en respecter les caractéristiques :

- la verticalité
- l'inclinaison et le sens de la couverture ainsi que
- la légèreté de la structure (généralement en bois et pas en maçonnerie...).

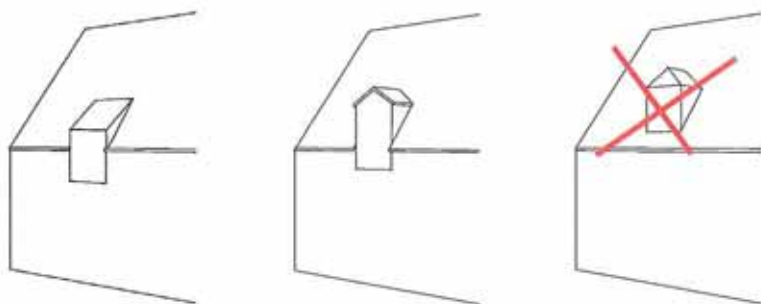
Il faut éviter les modèles « brabançons » ou en provenance d'autres traditions constructives.



*une lucarne passante...*



*... malheureusement transformée en lucarne brabançonne*



Pour préserver l'intégrité de la toiture, on veillera à :

- adopter un programme adapté au volume
- éviter les lucarnes

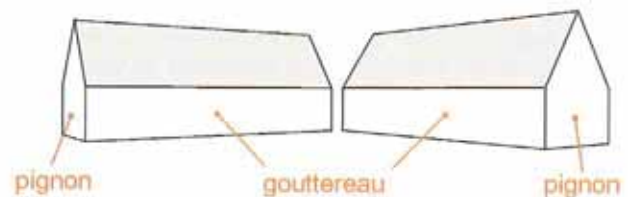
## en respectant les façades en respectant les façades

Les façades des petites maisons et petits ensembles du Pays de Collines sont caractérisées par :

- ⊙ des ouvertures verticales liées aux fonctions traditionnelles d'une ferme : logis, grange, étables ou rangement
- ⊙ la situation de ces façades en rapport avec l'ancienne aire de circulation extérieure : cour, devant-de-porte ou rue.



Les murs gouttereaux intérieurs à la cour ou donnant sur la rue comportent les portes d'accès et ouvertures principales.



des murs pignons et des murs gouttereaux

### Comment intervenir sur une façade ?

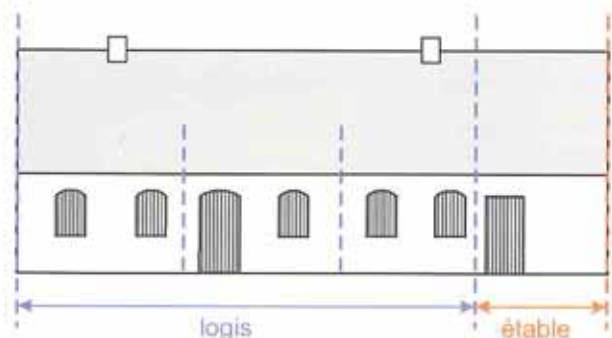
#### Les façades du logis

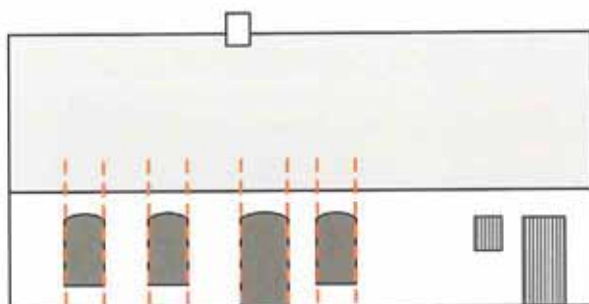
##### La façade principale du logis

Elle est caractérisée par la verticalité des baies de fenêtres.

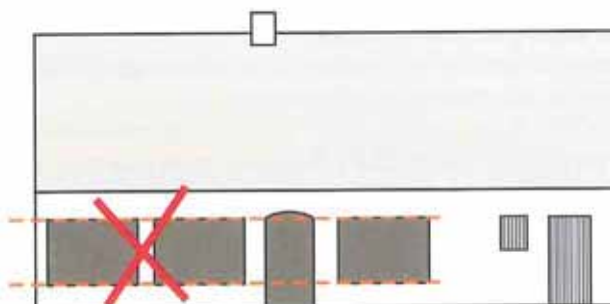
Le corps de logis ne comporte généralement qu'une porte d'accès, une autre porte desservant éventuellement une étable.

Afin de ne pas perdre la trace de cet accès principal et la lecture de la façade, il faut éviter d'abaisser les allèges des fenêtres du corps de logis en façade principale ou de transformer en fenêtre la porte principale.

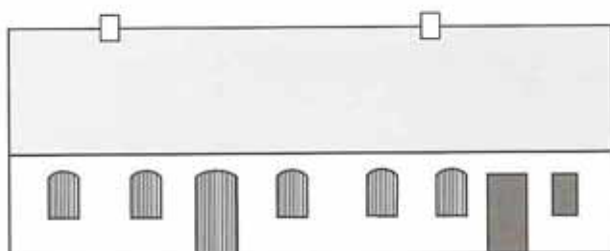




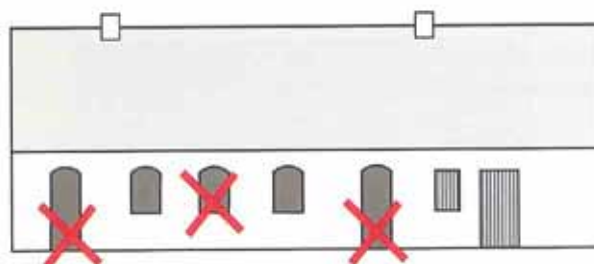
*la dominante verticale des ouvertures...*



*... ne doit pas être modifiée*



*vitrer la porte d'étable ou créer une fenêtre lors de l'extension du logis par la transformation de l'étable sont des transformations admissibles*



*afin de ne pas perdre la trace de l'accès principal, il faut éviter d'abaisser les allèges des fenêtres ou de transformer la porte en fenêtre*

La façade avant :

- y intervenir le moins possible
- conserver la verticalité des baies

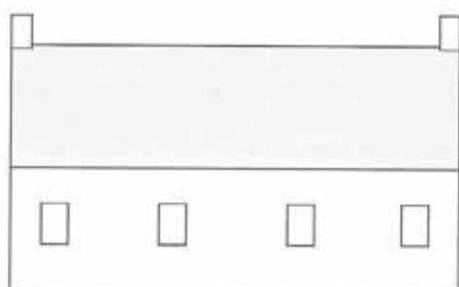
### La façade arrière du logis

Les murs gouttereaux extérieurs ou arrières sont pourvus de très peu d'accès ou d'ouvertures.

Il y a plus de liberté pour y intervenir, mais il ne faut pas compromettre la lisibilité de l'organisation spatiale des bâtiments (maison isolée ou petit ensemble) orientés sur la cour.

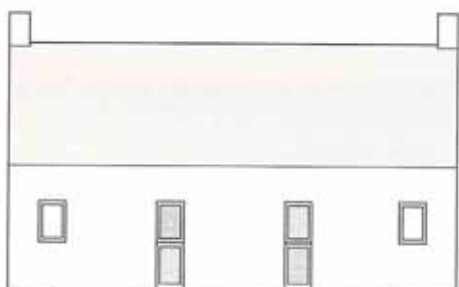
Pour ce faire :

- ne pas faire de la façade arrière une façade principale
- éviter de copier la façade avant
- garder une allure générale qui soit verticale

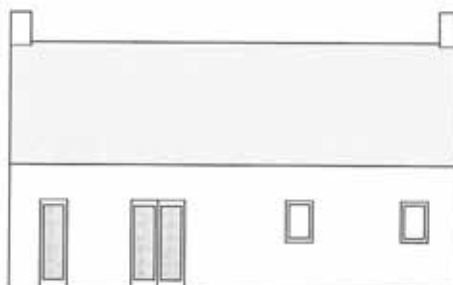


*façade arrière*

*à l'arrière du logis, des fenêtres et généralement peu de portes*

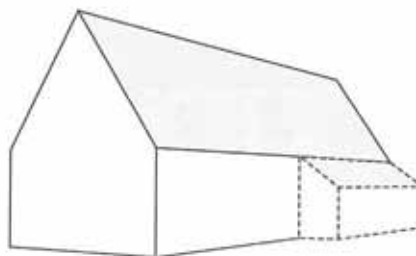


*un exemple de façade transformée avec sobriété*



*un autre exemple*

*l'ajout de volumes annexes en façade arrière permettra d'éclairer et d'agrandir une pièce de vie trop exiguë*



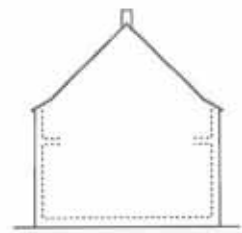
### Les murs pignons

Les pignons comportent généralement peu d'ouvertures. Seules les granges en long disposent d'une belle porte donnant généralement sur la rue. Ces pignons sont souvent déterminants pour la qualité de la structure de la rue.

Lorsqu'il faut y percer des fenêtres :

- ne pas reproduire des dimensions et des encadrements semblables à ceux de la façade principale du logis
- trouver des proportions adaptées aux proportions et aux dimensions du pignon

Ces ouvertures respecteront l'allure verticale du pignon et le caractère massif et homogène de la maçonnerie.



le pignon existant



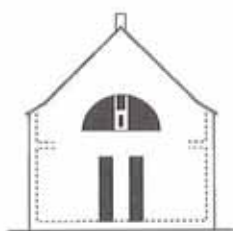
respecter le rapport plein/vide...



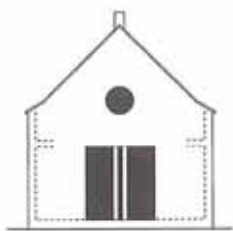
... et une certaine verticalité



et non imiter une organisation et un format de fenêtre propres au corps de logis



concevoir des ouvertures adaptées aux proportions du pignons ...



... et éviter des surfaces vitrées trop importantes

un exemple d'ouvertures dans un pignon hesbignon



La façade arrière :

- doit rester distincte de la façade principale
- ne doit pas compromettre la lisibilité de l'organisation sur cour d'un ensemble

Les pignons :

- les baies y seront peu nombreuses et éventuellement regroupées
- les baies ne chercheront pas à reproduire les ouvertures de la façade principale du logis

## en respectant les façades

## Les façades de la grange

La grange se déploie soit en long, soit en large. Les grandes portes de grange sont généralement les uniques ouvertures de ce volume imposant. L'aspect massif des murs de briques, l'encadrement et l'unité du panneau de porte de grange en sont les caractéristiques principales.



grange en large



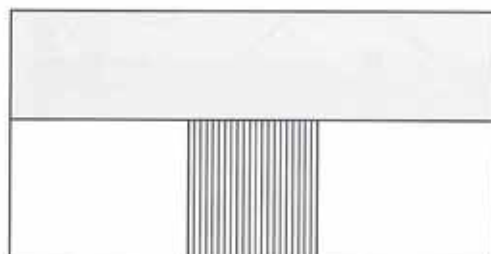
grange en long

## La grange en large :

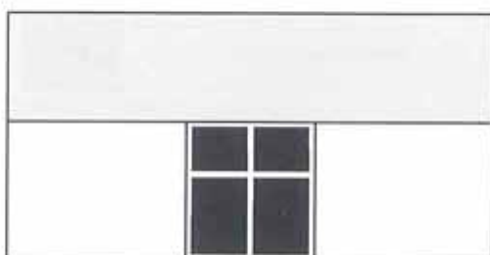
L'unique porte de la façade est située sur le mur gouttereau, de façon symétrique.

Pour conserver le rapport entre le plein de la maçonnerie et le vide de la porte, on peut :

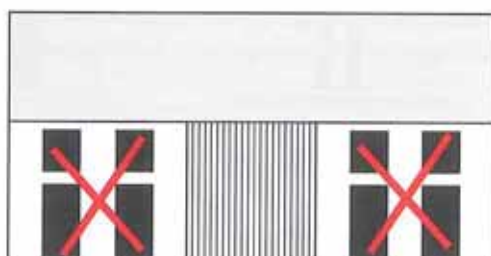
- vitrer l'ouverture existante
- créer de nouvelles ouvertures qui ne soient ni trop importantes ni trop proches de la porte principale



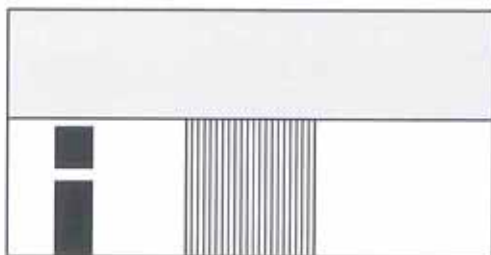
une grange en large



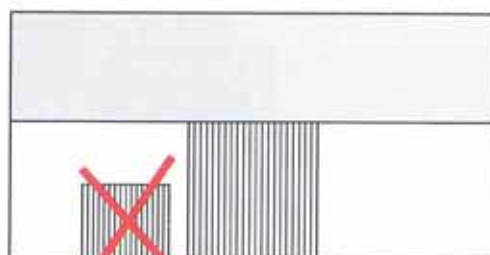
utiliser l'ouverture existante comme source d'éclairage naturel



éviter l'effet «gruyère»



percer de nouvelles baies en respectant une certaine distance par rapport à l'encadrement de la porte de grange



éviter la création d'une ouverture trop importante



*un ensemble de baies verticales, aux dimensions réduites qui s'intègrent dans la façade de la grange*

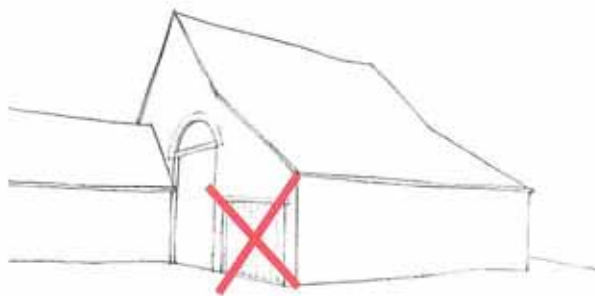
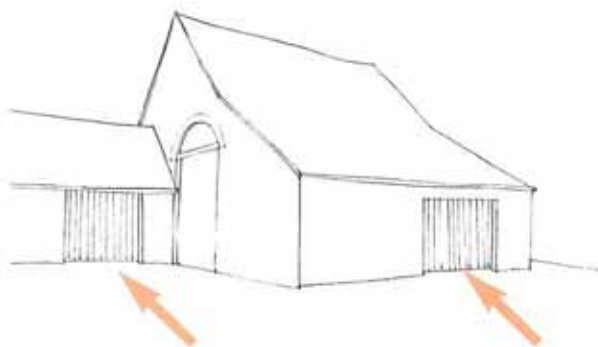


*création d'une trop grande ouverture à proximité de la porte originelle*

#### La grange en long :

La porte de grange est située sur le pignon, de façon asymétrique.

Pour respecter et conserver le rapport entre le plein des maçonneries et le vide de la porte, ainsi que la disposition asymétrique de cette porte, aucune autre ouverture ne devrait prendre place sur un tel pignon. Les ouvertures pourront être positionnées sur les autres façades du bâtiment.



#### Les façades de la grange :

- le rapport entre les maçonneries et les ouvertures sera conservé
- le pignon d'une grange en long ne doit pas comporter de nouvelles ouvertures

### Les façades des autres dépendances

#### La façade avant

Les portes d'accès aux autres dépendances sont généralement situées à l'intérieur de la cour centrale et éventuellement complétées par quelques percements de ventilation.

Les interventions sur ces façades offrent plus de liberté que sur le corps de logis ou la grange.

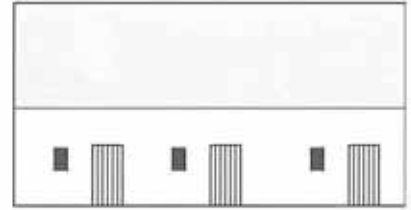


#### La façade arrière

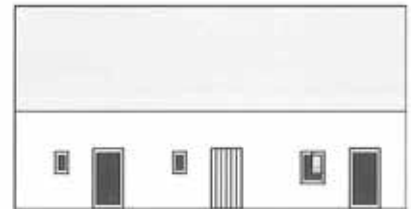
Les murs extérieurs des dépendances agricoles comportent très peu d'ouvertures.

Les interventions sur ces façades offrent plus de liberté que sur le corps de logis ou la grange.

Cependant, afin de ne pas perturber la lisibilité d'une ferme organisée en cour, il faut privilégier les modifications à l'intérieur de la cour et non sur les murs donnant à l'extérieur.



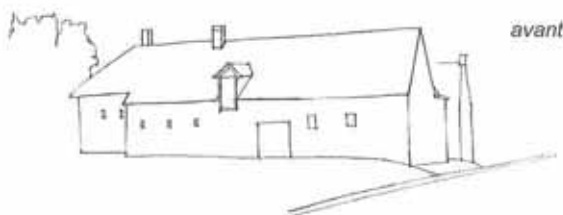
la situation existante : des portes et des fenêtres de ventilation



vitrier les portes



créer des ouvertures plus grandes



avant



après

une façade arrière transformée en façade principale nuit à la perception d'un ensemble organisé en cour



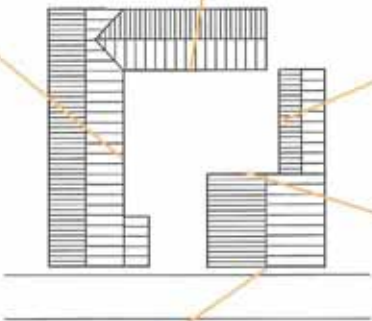
**Les pignons**

En ce qui concerne le traitement des pignons des dépendances, les conseils sont identiques à ceux proposés pour les pignons du logis (voir p. 45)

**Les façades entre elles**

L'intervention sur une façade doit tenir compte des liens qu'elle entretient avec les autres façades de l'ensemble, car elles participent toutes à la définition d'un même espace central, la cour.

Le rapport entre les pleins des maçonneries et les vides des ouvertures donne un certain équilibre à chaque façade mais crée également des spécificités d'ensemble, avec une harmonie qui se crée entre les façades du logis et de ses dépendances.



- 1 : le logis
- 2 : des dépendances
- 3 : des autres dépendances
- 4 : la grange (vue intérieure)
- 5 : la grange (vue extérieure)



Les façades entre elles :  
veiller à conserver  
l'équilibre entre les pleins  
et les vides  
de l'ensemble des façades

### Les éléments particuliers des ouvertures

#### La porte de grange

Les portes de grange sont caractérisées par :

- ⊙ leur encadrement
- ⊙ la simplicité du panneau de porte

*les encadrements : le linteau droit, l'arc surbaissé, l'arc en anse de panier et en anse de panier avec tympan obturé*



### Comment transformer le panneau de la porte de grange ?

#### Un garage dans la grange

Dans le cas d'une porte de garage intégrée, les découpes entre l'imposte fixe et la partie mobile devront être quasiment invisibles afin de conserver l'unité de la baie.



*des détails soignés, avec des découpes du panneau quasi imperceptibles*

#### Des pièces de vie dans l'ancienne grange

Lors de la réhabilitation d'une grange en habitation, vitrer totalement ou partiellement l'ancienne porte de grange permet d'éviter la création de nouvelles fenêtres tout en assurant l'éclairage des locaux. La façade est ainsi respectée.

Dans ce cas, le vantail doit rester simple afin de ne pas occulter la lecture de l'encadrement. Il comportera donc un minimum de divisions et peu de matériaux différents.



*une grange transformée en habitation*

Le remplacement des portes de grange :  
quelques bons exemples en Wallonie qui pourraient être adaptés au Pays des Collines



*un nouveau panneau de porte plein,*



*un panneau entièrement vitré...*



*...ou partiellement vitré*

et quelques exemples de ce qu'il ne faut pas faire



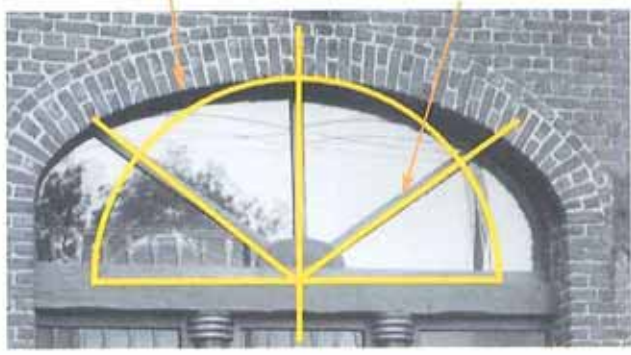
*ne surtout pas maçonner la baie, en tout ou en partie...*



*... ni utiliser de châssis aux divisions trop marquées ou inadaptées à la géométrie de la baie (voir détail ci-dessous)*

*un arc traditionnel en anse de panier*

*des divisions inadaptées, car répondant à une autre géométrie*



**La porte de grange :**

- conservera son encadrement originel
- accueillera un panneau de porte simple, plein ou vitré, mais comportant un minimum de matériaux différents et peu de découpes
- les détails seront soignés

### Les autres ouvertures des dépendances

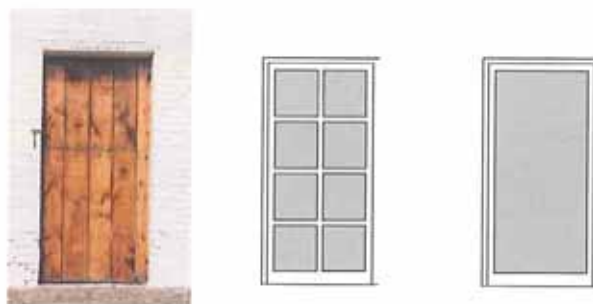
Comme les portes de grange, les autres portes des dépendances sont caractérisées par la simplicité de leur panneau de porte.

Le nouveau dessin de châssis devra être adapté à des ouvertures de dimensions variables, et ne comportera donc pas de divisions inutiles.

Lors de la réaffectation de dépendances, il faut employer soit un panneau plein, soit un châssis vitré, partiellement ou entièrement, qui ne comporte pas de divisions inutiles. En effet, les « croisillons », qui correspondent à des ouvertures plus anciennes d'un corps de logis, ne doivent pas être employés sur des dépendances agricoles, notamment en raison d'une moins grande régularité des ouvertures.



*la simplicité des portes des dépendances*



*la simplicité dans le remplacement d'une porte d'étable*

### Comment remplacer des châssis de fenêtre ?

#### Les châssis de fenêtre

##### le matériau

En bois, en PVC ou en aluminium, selon les goûts, le budget et les desideratas en matière d'entretien...

##### la finition

Il faut privilégier un châssis **de couleur** (peint, extrudé ou laqué) plutôt qu'une finition « bois naturel », surtout s'il s'agit d'un **châssis en PVC**. En effet, l'association de la couleur brun foncé du bois avec celle de la brique confère un aspect neutre et terne à la façade. Par contre un vert pâle, un bleu foncé, un **bois clair lazuré**,... sont autant de possibilités qui s'harmonisent avec les matériaux naturels, qu'il s'agisse de la brique ou d'un badigeon blanc.



*en PVC... ou en bois, des exemples de châssis de couleur*

### le châssis proprement dit

Les châssis ont évolué dans le temps, en fonction du progrès des technologies de production du verre.

Donc, si les châssis existants sont en T, il est inutile et illogique de mettre des croisillons qui n'ont peut-être jamais existés sur cette façade.

Le remplacement des menuiseries **ne doit en aucun cas comporter des croisillons insérés dans l'épaisseur du vitrage**. Un châssis en relief donne de la vie à la fenêtre.

Enfin, la division du châssis sera avant tout pensée en fonction des proportions des baies.



avant le XIX<sup>e</sup> s.

dès le milieu du XIX<sup>e</sup> s.

dès le XX<sup>e</sup> s.



*un remplacement de châssis réussi !*



*à éviter : des croisillons intégrés dans l'épaisseur du vitrage*



*une autre solution pour garder une façade lumineuse : la remise en peinture de volets existants, comme ici sur d'anciennes baies de fenêtres*

Les châssis des portes et fenêtres ne comporteront pas de divisions inutiles

Les détails des encadrements seront respectés

La couleur des châssis permettra d'embellir la façade

## en respectant les matériaux en respectant les matériaux

Les paysages du Pays des Collines sont caractérisés par la présence de bâtiments aux toitures de tuile de teinte rouge-orangée. Cette homogénéité d'ensemble est une caractéristique paysagère importante.



*les toitures de tuiles ponctuent le paysage*

### *Comment remplacer la couverture du toit ?*

Les nouvelles tuiles seront les plus proches des tuiles (ou pannes) traditionnelles, tant au niveau de leur profil que de leur teinte.

**Cette teinte sera celle de la terre cuite naturelle** (un rouge de type «orange») et non noire, brune, rouge bordeaux, etc. \*

**Cette teinte sera unie (ou uniforme)** : les produits patinés artificiellement avec des peintures, des goudrons ou des émaux sont à proscrire. Avec le temps, les matériaux naturels se patineront et acquerront des nuances plus sombres.

**La tuile aura une finition mate** : les produits vernissés sont donc à exclure. Par leur brillance, ils attirent trop le regard et «alourdissent» la perception de la toiture par rapport à la maçonnerie.



*une toiture couverte par de vieilles tuiles*



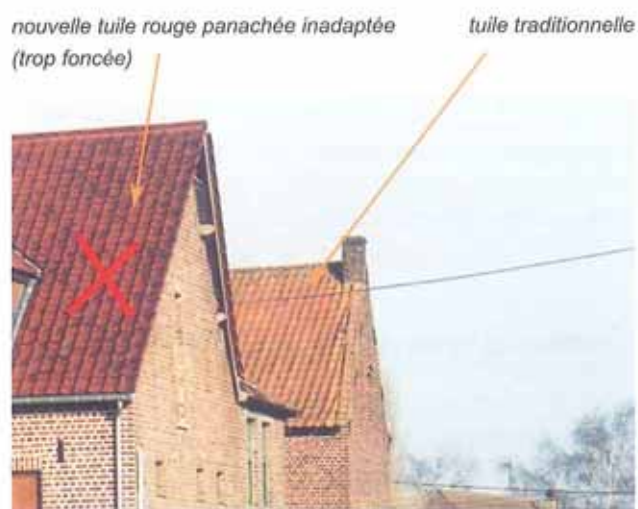
*une toiture couverte par de nouvelles tuiles d'une teinte et d'un profil adéquat*

\* La teinte de la terre cuite naturelle des pots et bacs pour plantes est une bonne indication de référence

architecte Paul Kindt



une nouvelle toiture avec des tuiles rouge/orange, unies et mates



éviter une tonalité rouge qui n'est pas traditionnelle



L'utilisation d'un profilé métallique s'avère parfois nécessaire pour couvrir temporairement un bâtiment en attente de rénovation. Dans ce cas, il faut employer la teinte la plus proche de celle de la tuile.



éviter une couverture de toit en tuiles artificiellement «panachées», brunes ou vernissées

Les nouvelles tuiles  
seront d'une teinte  
de terre cuite naturelle,  
unie et mate

Les maisons et ensembles du Pays des Collines sont principalement construits en briques, laissées apparentes ou blanchies à la chaux.

### *Comment rénover ou embellir une façade en brique ?*

Traditionnellement, les briques pouvaient, soit rester apparentes, soit être couvertes par un badigeon de chaux blanche qui les protégeait des intempéries. Ce badigeon était renouvelé régulièrement.

#### **La brique apparente**

Si la qualité du support le permet, la remise en état de propreté d'une façade en brique peut s'effectuer par un nettoyage non agressif (pas de « sablage »), par la pose d'une peinture minérale ou d'un badigeon de chaux de teinte blanche.

Lorsque l'état des briques ne permet plus de les laisser apparentes, un enduit plus épais et plus couvrant sera parfois nécessaire. Dans ce cas, c'est la teinte blanche qui sera choisie en finition.

#### **La brique badigeonnée ou enduite**

Il ne faut pas « sabler » un parement s'il y a la trace d'un badigeon blanc sur les briques : c'est certainement un indice que la brique n'est pas suffisamment résistante naturellement. La pose d'un nouveau badigeon est dans ce cas préférable.

Si l'état du support est tel qu'il ne permet plus la pose d'un badigeon de chaux ou une peinture minérale, un enduit plus épais et plus couvrant sera parfois nécessaire.

#### **Ne pas remonter une brique devant le parement existant.**

La mise en oeuvre d'une nouvelle brique de parement devant le parement traditionnel doit être évité; appareillage, encadrement, prolongement du versant de toiture : autant de risques de dénaturer le bâtiment...



*un ensemble en briques apparentes*



*un ensemble badigeonné de blanc*



*... ne pas remonter une brique devant le parement existant.*



## Comment construire des bâtiments annexes en brique ?

L'harmonisation entre des anciens et des nouveaux bâtiments peut s'effectuer très facilement par le choix d'une brique rouge unie. Il faut éviter le recours aux briques dites « rustiques » qui n'imitent que très mal les anciennes briques.



*employer une brique de teinte unie qui s'harmonise avec l'ancien bâtiment ...*



*... et non des briques rustiques « panachées » qui simulent un mélange de briques de récupération blanchies à la chaux*

## Comment rénover un bâtiment en torchis ?

Ces bâtiments, assez rares aujourd'hui, doivent être préservés en raison du témoignage historique qu'ils représentent. Il ne faut cependant pas les rénover en remplaçant le torchis par une maçonnerie de brique. Des techniques de rénovation du torchis et des artisans capables de les mettre en oeuvre existent et peuvent aider à la préservation de ces témoins.



## en respectant les abords en respectant les abords

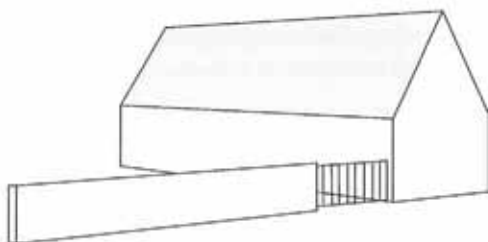
Les espaces extérieurs des maisons et petits ensembles du Pays des Collines sont généralement ouverts sur la rue et les prés.

### Comment aménager les abords de la maison ?

#### Entre la maison et la rue

La façade, le devant de porte et la voirie font partie du même « espace-rue ».

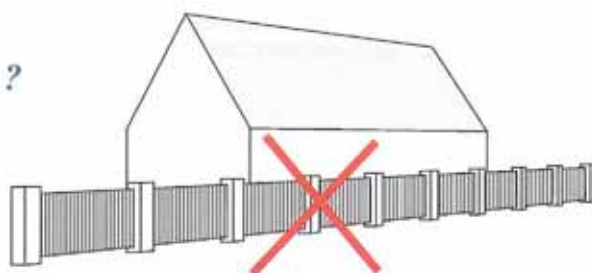
Lorsque le recul entre la maison et la rue est faible, le devant-de-porte ne doit pas être clôturé, ni par un muret, ni par une clôture, ni par une haie.



la maison est perpendiculaire à la rue : une grille légère et transparente permet de privatiser l'espace devant la maison.

#### Entre des bâtiments

Une grille légère referme parfois la cour d'un petit ensemble. Lorsque l'espace entre ces bâtiments est trop important, un muret assez bas complété par une grille légère permettra de garder une certaine ouverture vers l'espace de la rue.



la maison est parallèle à la rue : ni clôture, ni haie sur le devant-de-porte



une grille légère referme la cour de la ferme, tout en gardant des vues

### Latéralement, le long de la rue

Un mur ou un muret de construction traditionnelle, une grille ou une haie composée d'essences locales permettent de privatiser avec simplicité les espaces situés à l'arrière et qui donnent sur la rue.



### Sur la parcelle

Toutes les plantations, qu'il s'agisse de haies basses, d'arbres isolés ou en alignement, seront choisies parmi des essences locales. Les thuyas et autres plantations exotiques ne doivent pas être employés, car elles compromettent les qualités paysagères du Pays des Collines.



*pas d'essences exotiques*



*des essences d'arbres locales*

Garder les espaces extérieurs les plus ouverts possible  
Si nécessaire, mettre une grille la plus «transparente» possible  
Utiliser des plantations d'essences locales pour le jardin

**appentis** : toit à un pan dont la ligne de faite prend appui sur un mur

**bâtière** : toit formé de deux versants

**cellule** : partie d'un bâtiment traditionnel correspondant à une fonction déterminée de la ferme, qu'il s'agisse du logement, de l'élevage ou du stockage

**coyau** : à l'origine, désigne la pièce de bois de charpenterie qui permet de relever la pente d'un toit non équipé de gouttière, afin de rejeter les eaux loin du mur. Par extension, désigne le redressement proprement dit de la pente de ce type de toit.

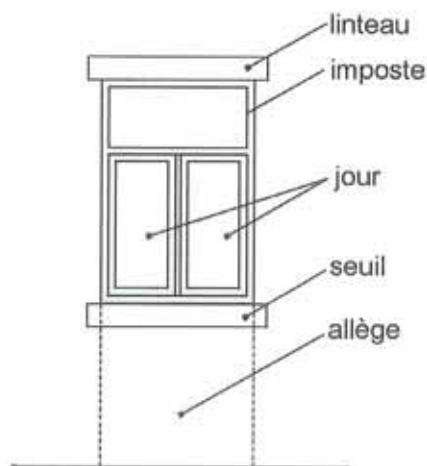
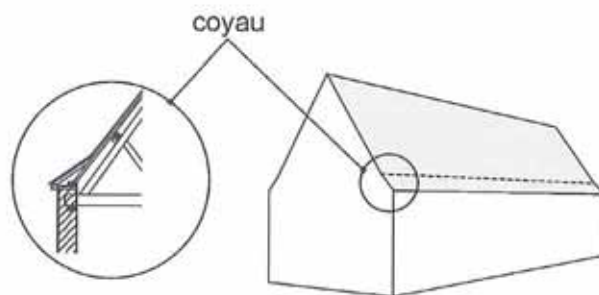
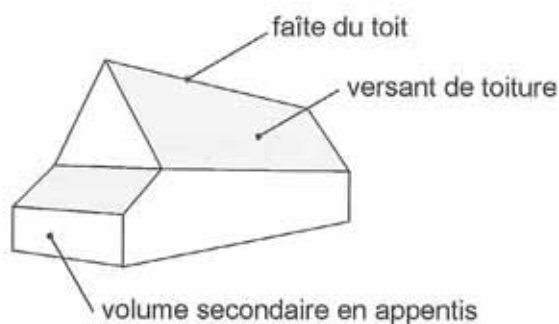
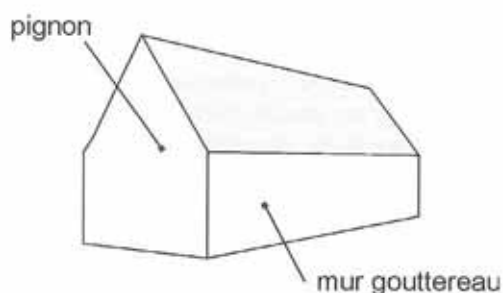
**espace-rue** : espace qui englobe, outre la rue proprement dite, l'espace situé devant la maison (devant-de-porte) et qui est limité par les façades.

**panne** : terme parfois employé pour désigner une tuile avec un profil en S disposé horizontalement. À ne pas confondre avec le terme de charpenterie désignant une poutre posée horizontalement, sur laquelle sont fixés les chevrons.

**région agro-géographique** : au nombre de huit en Wallonie, ces régions sont caractérisées par des conditions de climat, de sol, de relief, particulières. Au cours de l'histoire, chacune a développé une agriculture, une culture et un habitat spécifique et homogène.

**signes prophylactiques** : ensemble de signes destinés à écarter les forces maléfiques de la maison et à protéger les habitants et le bétail.

**tabatière** : fenêtre pour toit en pente, dont l'ouvrant est à projection



COLLECTIF, Hainaut central, Coll. Architecture rurale de Wallonie, Ed. Pierre Mardaga, Liège 1990.

COLLECTIF, Tournaisis, Coll. Architecture rurale de Wallonie, Ed. Pierre Mardaga, Liège 1984.

CELLULE D'ASSISTANCE ARCHITECTURALE DE L'U.R.W, Petite maison - Tournaisis / Pays des Collines, Coll. Fiches de décriptage de la FRW.

CELLULE D'ASSISTANCE ARCHITECTURALE DE L'U.R.W, Petits ensembles - Tournaisis / Pays des Collines, Coll. Fiches de décriptage de la FRW.

Cellule d'assistance architecturale de l'U.R.W, Grand quadrilatère - Tournaisis / Pays des Collines, Coll. Fiches de décriptage de la FRW.

Le Patrimoine monumental de la Belgique - Wallonie, Vol. 131 et 132, Ed. Pierre Mardaga, Liège 1988.

BRIBOSIA Patrick, MAUDOUX Etienne, MICHEL Gérard, Maisons d'hier pour vivre au présent, Coll. Etudes et Documents, série Monuments et Sites; n°4, publication du Ministère de la Région wallonne, Division du Patrimoine, DGTALP, Namur, 1998

Pour en savoir plus sur la technique du pan de bois et du torchis, le site internet <http://pandebois.org> constitue une bonne source d'information.



Cette brochure a été réalisée par  
la Fondation rurale de Wallonie



Avec l'aide de la Région wallonne  
et de la Communauté française